

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 DECEMBRE 2014

## 1) Approbation du compte rendu du 20 novembre

Le compte-rendu du 20 novembre est approuvé à l'unanimité.

## 2) Urbanisme et Travaux

### a) **Point sur les travaux**

#### - Parking du Restaurant Scolaire

Didier CHATEIGNER précise que l'ouverture au public est prévue à compter du 22 décembre. Quelques finitions restent à réaliser (signalétique, peintures au sol notamment).

#### - Lotissements Bellevue 2 et Le Bois

La réception de la 1ère phase des travaux a été réalisée ce jour pour Bellevue 2. 13 lots ont été pré-réservés ou réservés définitivement à ce jour sur les 22 disponibles. Concernant le Lotissement Le Bois, le dernier lot a trouvé acquéreur. Les finitions seront réalisées en début d'année 2015.

#### - Marché Réhabilitation de la Petite Salle des Fêtes

Attribution du marché par lot :

NUMEROS DES LOTS	TRAVAUX	ENTREPRISES RETENUES	PRIX
1	GROS OEUVRE	Jacques LAURENT	12 650.35€ HT
2	MENUISERIE - CLOISON	Loïc MICHEAU	4 870.34€ HT
3	PEINTURES	TESSIER Peintures	2 393.35€ HT
4	SOLS	Thierry DUBOIS	5 011.19€ HT
5	ELECTRICITE	Entreprise BESSE	6 787.08€ HT
TOTAL			31 712.31€ HT

A l'occasion de la notification des marchés, le planning a été réalisé. Les travaux commenceront début février pour une durée estimée à 8 semaines. L'installation du mobilier et des équipements suivront. Préalablement, les Services Techniques réaliseront les travaux de démolition.

### b) **Déclarations d'Intention Aliéner – année 2014**

Point sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues au cours de l'année 2014. Leur nombre est légèrement inférieur à 2013 (26 contre 28) mais supérieur aux années 2012 et 2011.

## 3) Finances

### a) **Vote des Tarifs Publics au 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Les tarifs de location des salles augmenteront en moyenne de 2% pour les habitants de la commune et de 3% pour les habitants hors commune. Néanmoins, les tarifs de la petite salle ont été plus singulièrement augmentés du fait de la réfection du bâtiment qui proposera par la suite une meilleure qualité de service.

Les autres tarifs publics sont similaires à l'exception de l'augmentation de la participation pour non réalisation de places de stationnement (2000€ contre 1500€ auparavant) et pour la location des bancs et tréteaux qui passe de 4 à 5€.

### b) **Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2015**

Préalablement au vote du Budget Primitif 2015, la commune ne peut liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2014.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, un montant de dépense correspondant au quart des crédits inscrits au budget de 2014 doit-être programmé.

Avant le vote du budget 2015, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des prévisions 2014.

#### **4) Personnel Communal**

##### **a) Mise à jour du Tableau des Effectifs à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2015**

Deux avancements de grade sont prévus au titre de l'année 2015.

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour la création d'un grade d'agent de maîtrise principal et d'un grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

La réorganisation des services de restauration scolaire et l'application de la réforme des rythmes scolaires a également pour conséquence l'augmentation du temps de travail pour plusieurs agents à temps non complets. Le Conseil Municipal délibère favorablement pour les nouveaux taux applicables à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2015.

#### **5) Questions diverses**

##### **• Pôle Santé**

A noter qu'une réunion avec les praticiens s'est déroulée début décembre. Le Dr GAUDIN, Président de l'association gérant le pôle Santé de La Mothe-Achard est intervenu auprès de ses collègues. Il a pu leur apporter tous les éclaircissements nécessaires. Le Président et le Directeur de la Communauté de Communes étaient également conviés. Ils ont fait part de l'expérience sur les 2 autres pôles du territoire.

##### **• Soutien à la production agricole française**

Une charte a été transmise par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs pour soutenir le Produire Français pour manger français. 3 objectifs principaux :

- traçabilité étendue à l'ensemble des viandes, poissons, fruits et légumes,
- demande au gouvernement d'assouplir le code des Marchés Publics pour favoriser l'offre française,
- introduction ou conservation des produits français dans les restaurations collectives.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la charte d'engagement pour soutenir « le Produire Français pour manger français ».

##### **• Groupement de commande : adhésion au Marché de Voirie (pour l'agglo)**

Un groupement de commandes est envisagé dans le cadre du Service Commun « Marchés Publics » auquel adhère la commune. Celui-ci concernera une consultation pour les travaux de voirie. Il permettra d'avoir des tarifs plus intéressants.

##### **• Compte-rendu Comité Territorial de l'Energie de La Mothe-Achard**

Monsieur le Maire dresse les principaux points exposés à l'occasion de ces comités. A noter notamment l'augmentation de la participation du SyDEV pour les projets liés aux effacements de réseaux, au parc d'éclairage public entre autres. La volonté du SyDEV étant d'aider les communes à relancer la dynamique sur les projets d'investissements.

##### **• Comptes-rendus des commissions municipales**

Commission Enfance Jeunesse : Peggy POTEREAU précise qu'un bilan a été réalisé avec le Centre Animation Enfance Jeunesse. Le budget est à l'équilibre. A noter, une augmentation des heures vendues en péri-scolaire mais une baisse des heures vendues sur les temps extra-scolaires (petites et grandes vacances). Une vigilance particulière sera observée sur les animations jeunesse qui sont déficitaires. Le message est d'optimiser celles-ci (limiter les déplacements, projets d'animation à moindre coût...).

Conseil Municipal des Enfants : la décoration du Restaurant Scolaire se réalisera lors des prochaines vacances. La présentation lors de la cérémonie des vœux a été préparée. Un film sur Nieul sera également réalisé.

Affaires Culturelles : Emmanuel FERRE précise que la préparation de l'exposition peinture/sculpture est bien avancée. La Communauté de Communes proposera 2 spectacles en 2015. 1 au Cercle en fin d'année et pour la première fois la venue des Jaunay'stivals en juillet en collaboration avec le foot et le jumelage.

Réforme des rythmes Scolaires : 1<sup>er</sup> bilan très positif avec une participation de 98 enfants. Le dispositif a pris son rythme, l'ensemble des partenaires sont satisfaits.

La question de la position de l'Ecole Privée pour 2015/2016 est évoquée. Monsieur le Maire indique qu'en cas d'intégration de l'Ecole Saint-Pierre, le dispositif actuel ne pourra pas être reconduit dans l'état car il ne conviendra pas à la réception d'un si grand nombre d'enfants.

- **Passage d'un géomètre du Cadastre**

Monsieur Bruno SAGASPE géomètre du cadastre se rendra sur Nieul du 05 au 30 janvier 2015 pour procéder aux travaux de mise à jour du plan cadastral. Il sera amené à pénétrer sur les propriétés privées.

- **Prochaines Elections Départementales**

Elles se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars. Monsieur le Maire précise qu'il s'agira d'élire 2 conseillers départementaux (un homme, une femme) représentant un canton élargi. En l'occurrence, Nieul basculera sur le canton de Talmont comme les autres communes de la CCPA et les 3 communes de la communauté de communes de l'Auzance et Vertonne.

- **Population INSEE**

Les chiffres millésimés 2012 ont été transmis ce jour par la Direction Régionale de l'INSEE. Nieul compte 2400 habitants contre 2371 en 2011.

- **Modification de la fréquence des collectes**

La Communauté de Communes envisage de réduire la fréquence des passages pour la collecte des ordures ménagères en la réalisant tous les 15 jours à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2016. Ceci dans l'objectif de réduire les coûts de collecte. Néanmoins, une expérimentation au cours de l'année 2015 est proposée sur certains villages de la commune. Une liste a été établie. Les élus communautaires prendront contact avec les habitants pour savoir s'ils sont volontaires pour entrer dans cette démarche.

\* **Manifestations à venir :**

- Vœux Municipaux : le 10 janvier 2015 à 18h30 au Cercle. Tous les nieulaises et nieulais sont invités.

\* **Prochaine réunion du Conseil Municipal** : le vendredi 16 janvier 2015 à 19h